



CAHIER DU CONSEIL SYNDICAL
DU DATE 12 SEPTEMBRE 2019
à 12h30 au local V2445 puis V2385

0) Ouverture et procédures

Proposition 0.1

Que l'on ouvre le conseil syndical à 12h56

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Proposition 0.2

Que Lucile Crémier anime et que Marie-Axelle Borde prenne les notes du conseil syndical.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Proposition 0.3

Que l'on adopte l'ordre du jour suivant

0. Ouverture et procédures

1. Tour de table

2. Bilan des comités

3. État de la situation

4. Affaires externes

5. Plan d'action

6. Élections

7. Varia

8. Levée

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

1) Tour de table

Proposition 1.1

Que l'on procède à un tour de table.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

2) Bilan des comités

Proposition 2.1

Que l'on fasse un bilan des activités des divers comités du SÉTUE depuis le dernier conseil syndical.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Bilan du Comité sur les enjeux de diversité sexuelle et de genre :

Colloque transféministe avec le comité féministe

Publication en ligne d'un document adressé au service des immeubles pour toilettes neutres : toujours pas de réponse

Participation au journal de la rentrée

Révision d'un document de l'AFPC sur les questions trans

Dénonce le manque d'engagement concret de l'UQAM

Bilan du Comité féministe:

Colloque transféministe avec le comité DSG

Bilan du Comité externe:

Action de solidarité avec la Téluq

Congrès du CQSU : discuté avec les autres syndicats des campagnes du SÉTUE concernant la convention collective + grève climatique

5 à 7 avec les autres syndicats universitaires de Montréal

Congrès national FTQ: toutes les propositions du SÉTUE (sauf une) vont être présentées, bons appuis de la part de la FTQ

Campagne pour le 15\$ de l'heure : Conférence de presse le 15 novembre (campagne d'information à venir)

Hausse des frais pour étudiant.e.s internationales : premiers liens avec universités, dont Concordia + article dans le journal

Bilan du Comité de mobilisation :

Rencontre en petit comité à la fin août : état de la situation pré-rentrée, calendrier de mob, grève climatique + atelier bannière

Bilan du Comité de négo :

Plusieurs rencontres cet été: bilan journée du 4 avril + sondage, certains points importants ont été ciblés pour les négos et seront présentés à l'AG

Fin de la convention collective : 31 décembre

3) État de la situation

Proposition 3.1

Que la personne responsable aux délégué.e.s fasse le point sur la mobilisation de la rentrée.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Mob depuis la rentrée :

- Pas de tournées et d'affichages la semaine dernière pour respecter la grève SEUQAM, compensées cette fin de semaine.
- Distribution du journal de la rentrée reportée, mais le journal est en ligne.
- BBQ de la rentrée s'est fait à côté des tentes du SEUQAM, ce qui nous a permis de leur distribuer des hot-dogs et démontrer notre solidarité.

Proposition 3.2

Que l'on tienne une plénière de 10 minutes sur la question du monitorat en socio.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Proposition 3.3

Que l'on que l'on tienne une plénière de 10 minutes sur les changements proposés à la politique de subvention et de don (cf. annexe).

Proposée par Danielle Rudnicka-Lavoie

Appuyée par Marie-Axelle Borde

Adoptée à l'unanimité

Sera déposé comme avis de motion à la prochaine AG.

Proposition 3.4

Que l'on fasse un point sur la grève du SEUQAM et que l'on réitère les consignes de grève à donner aux membres.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

SEUQAM en grève depuis la rentrée: revendications avant tout salariales. Aucune entente trouvée avec l'UQAM. Grève historique : la plus longue depuis les années 1970.

Consignes de grèves du SÉTUE : repris d'abord les consignes de 2014, mais courriels de l'UQAM et de l'AFPC. On a dû reprendre les consignes à plusieurs reprises, pour être le plus clair possible.

Manif ce matin : beaucoup d'énergie. Plusieurs membres étaient là et ont porté la bannière du SÉTUE. Beaux discours à la fin. Beaucoup de police.

Un des effets de la grève sur nos membres : retard dans les signatures de contrats et les payes. Certaines personnes travaillent gratuitement sans contrats.

En biologie, les contrats sont signés depuis longtemps, mais pb des salaires + employé.e.s de soutien pour les labos. Étudiant.e.s veulent demander un appui de la part du département au mouvement (lettre écrite au département de bio).

Important de faire une sortie par rapport aux contrats. Est-ce que le SÉTUE peut offrir une compensation financière temporaire?

Première journée de conciliation callée demain. Des profs commencent à appeler le SÉTUE par rapport aux contrats étudiants. Janie les appelle à ne pas faire pression sur les membres/futur.e.s membres (problématique d'accompagner les personnes qui ne sont pas encore membres).

Il faut faire une sortie publique à travers les médias (pas se contenter de courriels à l'UQAM et aux membres).

Enjeu central pour les salaires: UQAM propose hausses forfaitaires et pas pourcentages, ce qui leur permet de ne pas augmenter les salaires tout en donnant l'impression que si.

Employé.e.s SÉTUE du centre sportif?

Proposition privilégiée

Que l'on relocalise le CS

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée

Que l'on reprenne le CS et la plénière sur la grève du SEUQAM

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

4) Affaires externes

Proposition 4.1

Que la personne responsable aux affaires externes fasse un bilan sur la grève climatique.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Appel à la grève le 27. Certains syndicats, principalement dans les CÉGEP, ont adopté des mandats de grève.

Le plancher de 5000 membres pas encore atteint, le vote du SÉTUE à la prochaine AG va être crucial.

Levée de cours à Sherbrooke, UQO encourage la non-tenue des cours. Syndicats des profs discute en ce moment de la tenue d'une AG de grève.

Proposition pour AG pas encore rédigée, mais à venir prochainement.

Service d'ordre de la manif s'attend à 100 000 à 400 000 personnes (la plus grosse de l'histoire de Montréal).

Le syndicat des profs et chargé.e.s de cours proposent un départ de la place Pasteur à 11h30 le 27 septembre.

5) Plan d'action

Proposition 5.1

Considérant le manque de mesures et de responsabilités prises par l'UQAM dans la gestion des conséquences de la grève du SEUQAM

Que le SÉTUE dénonce l'illégalité du travail gratuit demandé des membres du SÉTUE et des étudiant.e.s embauché.e.s sans contrat signé

Et que le SÉTUE accueille, recueille et compile tout témoignage quant aux situations de travail gratuit, contraint, etc.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

6) Élections

Proposition 6.1

Que l'on élise les délégué.e.s en bloc.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Proposition 6.2

Que l'on élise les délégué.e.s sur le comité externe et sur le comité DSG.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Proposition 6.3

Que l'on élise X au poste de responsable aux communications par interim.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Pas de candidature.

Proposition 6.4

Que l'on élise X comme représentant.e du SÉTUE sur le comité de la politique 16.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Proposition 6.5

Que l'on élise un délégué comme représentant.e du SÉTUE sur le comité de la politique 42.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

- nota bene: la prochaine rencontre est prévue le 26 septembre

7) Varia

- Les PV des CS de 2019 se trouvent désormais sur le site web!
- Anonymiser les PV des CS

8) Fermeture

Proposition 8.1

Levée à 15h

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Annexe: Modifications à la politique de subvention

Article 5. Règles d'attribution

1. Les projets se posent en solidarité avec les luttes sociales et progressistes qui visent à rejoindre un maximum de personnes possibles;
2. Les projets proviennent de et/ou sont destinés à un maximum de membres;
3. Les projets proviennent de et/ou sont destinés à la communauté uqamienne.

Article 5. Règles d'attribution

1. Les projets se posent en solidarité avec les luttes sociales et progressistes qui visent à rejoindre un maximum de personnes possibles;
2. Les projets se posent en lien avec les buts, principes et revendications du SÉTUE ou en lien avec le plan d'action du SÉTUE;
3. Les subventions ont pour objectif d'aider prioritairement les membres dans la réalisation de projets destinés à contribuer à la qualité de vie, à l'environnement ou à la conscientisation sociale ou culturelle des membres du SÉTUE.
4. Les projets proviennent de et/ou sont destinés à un maximum de membres;
5. Les projets proviennent de et/ou sont destinés à la communauté uqamienne.

Article 6. Priorisation des projets

L'ordre des critères à l'article 5 de la présente politique représente une priorisation hiérarchique et cumulée : ainsi un projet répondant à a. est priorisé sur b. qui lui-même est priorisé sur c. De plus, un projet respectant a. et b. est priorisé sur une demande respectant seulement a. Finalement, un projet respectant a. est priorisé sur un projet respectant b. et c. Il est clair que tout projet doit respecter les critères d'éligibilité; cet article vise simplement à faciliter la priorisation. De plus, les projets éligibles mais ne comportant aucune des caractéristiques de priorisation ci-haut seront traités en dernier.

Article 6. Priorisation des projets

Lors de l'étude d'une demande de subvention, le Conseil syndical doit tenir compte des éléments suivants :

1. Les règles d'attribution à l'article 5.
2. Les autres sources de revenu du projet.

3. L'engagement du groupe ou de la personne membre de publiciser le projet ou de faire un retour public dans le cas d'un événement non public.

Article 7. Projets non-éligibles

Les projets suivants ne sont pas éligibles à une subvention :

- a. Tout projet visant une seule personne;
- b. Tout projet visant à financer des activités universitaires ou éducatives créditées;
- c. Tout projet fait pour ou par des organismes ou des fondations de bienfaisance;
- d. Tout projet contribuant à la promotion d'une entreprise à but lucratif et/ou d'une activité d'une entreprise à but lucratif;
- e. Tout projet visant une activité à but lucratif;
- f. Toute demande allant à l'encontre des principes, des revendications ou Statuts et règlements du SÉTUE;
- g. Toute demande devant servir à financer des activités ou projets provenant d'un des services de l'UQAM, des associations étudiantes de l'UQAM, les groupes agréés ou d'envergure de l'UQAM, ces groupes bénéficiant déjà d'un financement pour leurs activités;

Article 8. Dépenses non-admissibles

Les dépenses suivantes ne sont pas éligibles à une subvention :

- a. Le versement d'honoraires à l'intention des organisatrices du projet, à des employés-es ou à des contractants-es. Toutefois, les honoraires attribuables à l'exploitation d'une salle (aux fins du déroulement du projet) sont remboursables, notamment les honoraires des techniciens, des éclairagistes, etc.;
- b. Les coûts liés à l'hébergement, aux déplacements et aux repas des organisatrices et des participants-es du projet. Sont toutefois admissibles les coûts liés à la participation de conférenciers, de conférencières et d'artistes invités-es. Dans ce dernier cas, il est de la responsabilité du Comité évaluateur des subventions de juger de la pertinence des dépenses encourues et le cas échéant, de leur remboursement;
- c. Toute dépense visant à couvrir l'achat de boissons alcooliques.
- d. Toute dépense visant à couvrir l'achat d'équipements qui demeureront la propriété des organisatrices ou des participants-es après le déroulement du projet, notamment (cette liste n'est pas exhaustive) des outils de menuiserie, de confection ou de manipulation de matériaux textiles, d'équipements informatiques tels que des projecteurs, des logiciels, des disques rigides et des ordinateurs;

Article X. Conflits d'intérêts

Pour éviter toute apparence de conflits d'intérêts, si un-e des membres du Conseil syndical est impliqué-e dans un projet, à titre d'organisateur-trice ou de participant-e, il ou elle s'abstient et quitte la réunion lors de l'évaluation de ce projet.